Communiqué de Presse

Assemblée parlementaire – Division de la communication
Réf: 797f10
Tél. +33 (0)3 88 41 31 93
Fax +33 (0)3 90 21 41 34
Internet: http://assembly.coe.int
e-mail: pace.com@coe.int

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République yougoslave de Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Déclaration de la mission pré-électorale de l'APCE en Moldova

Strasbourg, 27.10.2010 – Une délégation pré-électorale de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a achevé aujourd'hui une visite à Chisinau pour évaluer la campagne électorale à la veille des élections parlementaires du 28 novembre 2010 en Moldova. La délégation s'est entretenue avec le Président de la République par intérim de la Moldova et Président du parlement, les leaders des principaux partis politiques participant aux élections, le Président et les membres de la Commission électorale centrale (CEC), le Président de la Cour constitutionnelle, le Président du Conseil de coordination de l'audiovisuel ainsi que des représentants de la communauté internationale, des ONG et des médias.

La délégation pré-électorale a noté avec satisfaction que les différents acteurs politiques avaient confiance dans le fonctionnement transparent de la CEC. Elle a également mis en avant l'amélioration de la couverture médiatique de la campagne, y compris de la part des diffuseurs publics qui, dans le passé, avaient manifesté une tendance à assurer une couverture essentiellement favorable aux partis dirigeants, indépendamment de leur orientation politique, phénomène que l'Assemblée parlementaire n'a eu de cesse de condamner. Cela étant, la délégation a insisté sur le fait que les chaînes de télévision privées devaient respecter, quelles que soient leurs affinités, un bon équilibre de la couverture médiatique pour qu'elles ne deviennent pas une tribune de propagande.

La délégation pré-électorale a souligné qu'un certain nombre de problèmes connus avaient perduré lors de cette campagne électorale. Ainsi la délégation a-t-elle été informée de problèmes récurrents concernant la qualité des listes d'électeurs. Elle demande donc instamment à la CEC et aux autorités locales de prendre toutes les mesures nécessaires, dès aujourd'hui et jusqu'au 28 novembre, pour améliorer la qualité de ces listes. Par ailleurs, la délégation s'est déclarée préoccupée par les informations qu'elle a reçues au sujet du manque de transparence du financement de la campagne électorale. Or, cet aspect est essentiel pour garantir un déroulement équitable des élections et renforcer la confiance des citoyens dans le processus démocratique électoral.

Plusieurs personnes avec lesquelles la délégation s'est entretenue craignent que les autorités n'utilisent les ressources administratives à mauvais escient et que les tensions ne s'accentuent à l'approche des élections. A cet égard, la délégation condamne vivement toute tentative de la part des autorités locales, quelle que soit leur affiliation politique, d'utiliser les ressources administratives au service de la campagne électorale. La délégation invite les acteurs politiques moldaves à s'abstenir de tout discours agressif, de toute tentative de pression à l'encontre d'opposants politiques et de toute autre action contraire aux principes énoncés dans le Code de bonne conduite en matière électorale élaboré par la Commission de Venise du Conseil de l'Europe.

La délégation insiste en outre sur le fait que des élections démocratiques ne se limitent pas au jour du scrutin. Les autorités du pays et tous les acteurs politiques ont en effet la lourde charge de créer les conditions nécessaires à la libre expression de la volonté de tous les citoyens de la République de Moldova.

./..

La délégation pré-électorale rappelle en outre que depuis les élections parlementaires du 5 avril 2009, la Moldova est prise dans la spirale de la crise politique et institutionnelle. La délégation insiste à cet égard sur l'importance cruciale des élections parlementaires anticipées du 28 novembre 2010, dont les résultats devraient *in fine* favoriser la mise en place d'institutions publiques fonctionnelles, conformément à la Constitution, et de concentrer leurs efforts sur la résolution des problèmes urgents que rencontre la population. Immédiatement après les élections, les leaders des principaux partis politiques devraient entamer un dialogue constructif et responsable afin de parvenir au consensus le plus large possible pour résoudre la crise.

La délégation est convaincue que la participation active des citoyens aux élections et le maintien de la confiance dans le processus démocratique pourrait, en dépit de la lassitude actuelle, contribuer à mettre fin à la crise politique.

La délégation pré-électorale a reçu l'assurance des autorités moldaves et de la Commission électorale centrale que toutes les mesures seront prises pour éradiquer les problèmes mis en évidence, afin de garantir que ces élections soient véritablement démocratiques.

L'Assemblée parlementaire enverra une délégation de 30 membres pour observer les élections du 28 novembre 2010.

Membres de la délégation :
Indrek Saar (Estonie, SOC), Chef de la Délégation
Andres Herkel (Estonie, PPE/DC), membre
Jørgen Poulsen (Danemark, ADLE), membre